



1- Objet et domaine d'application

Il s'agit d'un prélèvement des urines pour une analyse des urines appelée compte d'Addis.

2- Déroulement du prélèvement

Se procurer la cantine (flacon de grande taille (1 litre), fermant avec un bouchon à vis) au **Centre de Prélèvement du Centre Ambulatoire du Mâconnais**.

Explication :

1°) ⇒ 3 heures avant l'heure habituelle du lever

- Boire un quart de litre d'eau
- Uriner à fond
- Jeter ces urines
- Noter l'heure

2°) ⇒ Se recoucher et rester à jeun pendant 3 heures

- Pendant ce temps toutes les urines seront recueillies dans une cantine.

3°) ⇒ A la fin des 3 heures

- Uriner de nouveau et recueillir les urines dans la cantine déjà utilisée au 2°
- Noter l'heure

4°) ⇒ Rapporter la cantine au Centre de prélèvement le plus rapidement possible, ainsi que **cette fiche d'accompagnement**.

Ne pas oublier d'identifier la cantine : Nom, prénom et date de naissance.

Ne pas oublier l'ordonnance, la carte de sécurité sociale et celle de mutuelle.